

Pèlerinages à Notre-Dame de Rochefort

Les origines du pèlerinage.

La chapelle Notre-Dame de Grâce est située près du village de Rochefort, sur une butte de la garrigue, à mi-chemin entre Remoulins et Roquemaure. Elle était comprise sous l'Ancien Régime dans la partie languedocienne du diocèse d'Avignon. Elle devint, au XVIIe siècle, l'objet de pèlerinages extrêmement importants pour le Midi bas languedocien, rhodanien et provençal.

Différentes sources situent la création du culte de Notre-Dame de Rochefort dans les années 30 du XVIIe siècle, cette dévotion devenant la source des pèlerinages.

Au siècle précédent, XVIe siècle, localement, on honorait une vierge noire à l'enfant dans la chapelle. Les habitants de Rochefort l'invoquaient pour les maux de tête, les accouchements difficiles et la protection de leurs récoltes...

Au début du XVIIe siècle, la chapelle est ruinée et abandonnée ; quant à la statue, elle avait été brûlée à la fin du siècle précédent par un ermite.

La réfection de la chapelle sera l'œuvre des habitants du village voisin, Rochefort. Il vaut la peine d'insister sur l'initiative laïque de cette reconstruction à laquelle les Bénédictins de Villeneuve, dont dépend le prieuré de Rochefort, n'ont eu aucune part. Le Père Mège, repris par les autres historiens du Pèlerinage, évoque surtout le rôle du notaire de Rochefort, Jacques Sicard.

Le culte nouveau de Notre-Dame-de-Grâce connut un essor rapide. La première messe célébrée dans la chapelle restaurée le 25 mars 1634 fut marquée par un miracle : la fille de Jacques Sicard, (*Catherine*) âgée de sept mois s'y trouva guérie d'un tremblement de tête continue. Le 15 août 1634, les habitants de Rochefort portent processionnellement à la chapelle la statue de la Vierge à l'enfant, l'un d'entre eux est Jean Palejay. Cette dernière succédant à la Vierge noire détruite un demi-siècle plus tôt.

Autre signe d'un essor rapide, la liste de miracles donnée par Mège dans « *La Sainte Montagne* ». Les trois quarts des faits merveilleux qu'il rapporte datent des dix premières années du pèlerinage soit 201 sur 261 miracles datés. Parmi ces 201, quarante sont antérieurs à l'établissement des Mauristes en septembre 1637, probablement davantage, car 14 dates données par Mège sont souvent celles de la déclaration devant notaire, laquelle est fréquemment postérieure au miracle. Dès le début, ces pèlerins viennent non seulement du Comtat ou du Bas-Languedoc, mais de Provence, du Dauphiné et du Vivarais.

Pour les uns et les autres apparaît une grande exultation provoquée par l'espoir ou la vision de miracles. Les pénitents de Viviers qui, en septembre 1635, se rendant en pèlerinage en bateau jusqu'à Roquemaure, et de là à pied jusqu'à Rochefort, accompagnés de chants, provoquent l'enthousiasme des habitants des régions traversées. C'est ce que traduit, dans une sensibilité baroque, la relation à leur voyage : « *s'étant rangés en bel ordre, ils commencèrent à chanter les litanies de la glorieuse Vierge Marie en musique et visitent processionnellement toutes les églises dudit Roquemaure où ils chantèrent, tous les assistants étaient ravis d'ouïr une telle harmonie, qui invitait à la dévotion, aux larmes et componction de cœur par tous les lieux où ils passaient, ils visitaient les églises recevant des villes et des villages tous les honneurs...* »

Un esprit profane plane sur les pèlerinages.

Après cette joie sacrée de la route, c'est un esprit profane qui les accueille, avec trafic de vin et de victuailles imposé par les habitants de Rochefort. Nous en trouvons les preuves dans cette délibération de la communauté de Rochefort du 27 mars 1639, où les habitants remarquent avec amertume qu'« *à cause de la dévotion qui existe à Notre-Dame-de-Grâce, terroir de Rochefort, il arrive un grand nombre de personnes ce qui est cause qu'il*

s'y débite beaucoup de vin et ce qui est fort désagréable est que les étrangers ou lieux voisins apportent leur vin ou bien les hôtes le vont quérir chez eux » et il est décidé qu'« aucun habitant ne pourra acheter du vin hors du lieu ni aucun étranger ne pourra en apporter tant qu'il s'en trouvera de bon et au cours, transport déduit, à peine de confiscation du vin, du fut et de 10 livres d'amende. »

Les guerres du Premier et Second Empire

Les archives et les ex-voto, rappellent que, pendant les guerres de Napoléon 1er, des Pénitents vinrent maintes fois en procession prier Notre-Dame de Rochefort.

Le 15 Mai 1814, c'étaient les Pénitents de Villeneuve; ils chantèrent l'Office, assistèrent à la Messe et offrirent en ex-voto une peinture représentant leur procession.

En Septembre 1815, ce furent les Pénitents Blancs ; partis d'Avignon à quatre heures du matin, ils se joignirent à ceux de Villeneuve. Le même mois, cinquante-quatre Pénitents de Bagnols se joignirent à ceux de Laudun, croix en tête; ils arrivèrent à neuf heures du matin, avec leur Curé et leurs deux vicaires. En cours de route, ils avaient fait des stations aux croix, aux oratoires et aux églises. À la Chapelle de Rochefort, ils passèrent une nuit en prière; ils eurent ensuite une Messe de Communion, et avant de partir, ils offrirent un ex-voto les représentant en procession au pied de la montagne de Rochefort.

Pendant les guerres de Napoléon III, on pria beaucoup pour les soldats. C'est en Janvier 1859 que fut mis en usage l'Abri des Pèlerins. Le jour de l'ouverture du mois de Marie, on pria pour les soldats des armées de Chine et d'Italie.



Sur des cartes postales anciennes, on remarque un oculus au-dessus d'un passage donnant accès à la cour

Un étrange bienfaiteur

Au milieu du XIXe siècle, résidait à Notre Dame un curieux personnage, c'était M. le chevalier Balthazar d'España, il occupait un appartement situés au-dessus de la conciergerie, côté situé à l'aile droite de la chapelle, il décédera le 8 octobre 1862, .

« C'est là qu'habitaient les parents d'Auguste Breysse, concierges de Notre-Dame, avant la guerre de 14. Par la suite la famille Piquet, succédera à la famille Breysse. Sur des cartes postales anciennes, on remarque un oculus au-dessus d'un passage donnant

accès à la cour, c'était, avant la guerre de 40, la chambre de leur fils Alphonse. »

Balthazar d'España, décédé dans cet appartement le 8 octobre 1862, son inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse. Son tombeau, très original, se trouve dans la plus ancienne partie du cimetière qui longe la route d'Avignon. Si l'on prend soin de nettoyer la pierre tombale on peut y lire son épitaphe : *Exul Deo Regique fidelis.*

Expatrié depuis près de trente ans, suite à la révolution qui dépouilla don Carlos du trône d'Espagne. Il espérait toujours y rentrer, mais avec le souverain légitime. Cet homme, plein de foi, a vécu très simplement, il faisait de nombreux dons aux églises, pour lesquelles il avait le plus de dévotion.

Il laissera une veuve, Mme Francisca d'Orten, avec trois enfants encore jeunes. Tous habitaient la ville de Montpellier. Depuis une douzaine d'années, ils venaient passer deux à trois mois sur la montagne de Rochefort, pendant la période des pèlerinages ; c'est-à-dire de l'Assomption à la Toussaint.

Le père d'Alzon et le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort

Le dimanche 17 août 1873, arrivait une grande procession composée de plusieurs milliers d'hommes, et venant de différents endroits, mais principalement de Nîmes. Pour satisfaire à la dévotion de tous, les messes commencèrent à être dites et les communions à être distribuées dès 3 heures du matin. Outre les Pères du couvent, une quarantaine de prêtres étaient présents, à leur tête MM. d'Alzon et de Cabrières, vicaires généraux. L'ordre le plus parfait et une grande édification n'ont pas cessé de régner dans cette foule immense, qui encombrait l'église, le plateau, les cours de l'asile et du couvent, le Calvaire et les pentes de la montagne. Pour les repas, les salles à manger étant loin de suffire, on dressa des tables dans les cours et sur les terrasses.

À 9 heures, une procession générale parcourut les chemins de la montagne, et la statue de Notre-Dame y fut portée sur un brancard. Au retour, messe chantée sur le plateau, et sermon par M. d'Alzon. À 3 heures, chant du Magnificat, allocution par M. de Cabrières, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, encore sur le plateau.

Quelques jours après, dans une lettre imprimée, M. d'Alzon disait : « *Le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort a réussi, au-delà de toute espérance ; près de cinq mille catholiques, plus de quatre mille communions d'hommes : voilà ce que nous avons pu contempler.* »

Les guerres, 14-18 et 40-45

Pendant la guerre de 1914, Rochefort vit affluer un grand nombre de familles éplorées. Le 6 Août 1914, vingt-deux jeunes filles arrivèrent de Fournès à pied, en disant le chapelet; elles venaient pour leurs pères qui partaient à la guerre. Après une nuit en prières, elles repartirent à pied.

Chaque jour, quelques mobilisés montèrent se recommander à Notre-Dame de Rochefort. Le 9 Août, un Chapelain lui-même se joignit à leur groupe, ce fut le Père Picherit, âgé de quarante-quatre ans, qui partait comme caporal infirmier.

Le jour de l'Assomption, deux cents pèlerins arrivés tous à pied communieront à la Messe. Dans le pays, il n'y avait plus ni chevaux, ni mulets. Le 8 Septembre 1914, la Messe de huit heures fut dite par le Doyen de Villeneuve. Ce jour-là, il y eut cinq cents communions; de partout on venait se recommander à Notre-Dame.

En plein hiver, le 8 Décembre, arrivèrent vingt dames de Barbentane. Elles avaient traversé le Rhône en bac à Aramon et étaient venues à pieds. Elles passèrent toute une nuit en prières.

En 1915, le 8 Septembre, le Père Petitalot prit la parole à la Chapelle et recommanda la confiance en Dieu. Ce jour-là, il y eut foule à Rochefort.

Le 15 Mai 1917, deux soldats Sénégalais baptisés la veille à Avignon vinrent à Rochefort

faire leur Première Communion.

Pendant la guerre de 1940, ce furent les Grandes Écoles évacuées de Paris qui envoyèrent leurs délégations à Notre-Dame de Rochefort: Saint-Cyr, Polytechnique, Sorbonne, École Navale, Institut Agronomique.

À maintes reprises, en Avignon, on redouta les bombardements de l'aviation. Une dame qui avait quatre enfants en bas âge fit alors le vœu de venir pieds nus d'Avignon à Rochefort si la Sainte Vierge daignait protéger sa famille et lui éviter tout accident. Au lendemain de la paix, elle exécuta sa promesse en compagnie de l'aînée de ses enfants. "*Je n'ai rien senti, nous dit-elle, cependant je suis sensible des pieds*".



Compilation historique sur les baraques du plateau de Notre-Dame

27 mars 1837 - Le maire Valadier écrit au Sous Préfet. Le père Jaqueson, supérieur de Notre Dame a obtenu la démolition d'une baraque (Leydier) située sur le plateau de Notre Dame. Il désire aussi démolir celle de Ripert, ce dernier exerçait ce commerce dans une baraque mobile supportée par des roues, et vendait des objet de piété depuis 25 ans, suite au refus de ce dernier ils l'ont fait démolir eux-mêmes et- lui ont intimé défense de la reconstruire. Les petits débitants de boissons, qui, depuis un temps immémorial, exerçaient leur industrie, au même lieu, sur des tables mobiles, ont reçu la même défense expresse.

D'autre part les habitants de la commune qui, selon leur usage venaient faire du bois sur la montagne ont été contraints d'y renoncer.

28 septembre 1849 - Le sous préfet communique au maire une revendication du conseil diocésain, il s'oppose à la mise en adjudication de la ferme du plateau (*les baraques*).

25 octobre 1850 – Le sous préfet demande au maire de régler les problèmes de constructions de baraques sur le plateau de ND, il demande aussi à la commune d'entretenir son chemin d'accès.

20 janvier 1935 – Adjudication de locations d'une baraque, propriété de la commune sur le plateau de Notre-Dame, pour une durée de 9 années. Le prix sera payé tous les ans le 30 septembre. Coulomb Lucie, veuve née Durand adjudicatrice du lot pour la somme de 10 francs, caution Gizard Vincent.

3 mars 1950 – Le supérieur de N.D. (*Thomasson*) signale au Préfet que le sanctuaire millénaire est malheureusement déparé par des baraques, dans lesquelles des forains vendent de la bimbéloterie. Il demande leur interdiction. La commission des sites remarque que vues d'une certaine distance elles sont peu visibles et ne déparent pas le sanctuaire. La commission estime tout de même qu'il y a lieu d'interdire toute nouvelles édifications, ainsi que la réfection ou la consolidation de celles qui subsistent encore.

Suite au courrier du Préfet,

10 avril 1950 - Réaction du maire, qui accepte la non construction de nouvelles baraques, mais il refuse par courrier, d'empêcher des commerçant, qui payent leur patente, d'entretenir leur local à leur convenance.

20 avril 1950 – Le maire invite les exploitants des baraques à assister à une petite réunion ayant trait aux baraques installées à proximité du Sanctuaire. Ont émergés à la demande : *Héraud Lucie, Coulomb Lucie, Fauque Joseph, Panet Marie Thérèse, Mme Pair et Rochas née Claudillon, Fauque Firmin.*

4 septembre 1950 – Un des exploitants (*P-- Pierre*) d'une baraque de ND (*débit de boisson*) se plaint auprès du maire du mauvais comportement du père supérieur de notre dame. Ce dernier a, suite à des travaux sur les rochers, comblé la rigole qui les séparaient avec sa baraque jusqu'au niveau de la toiture. Cela provoque des nuisances en effet les

ruissellements pénètrent dans la baraque par le toit. Ayant interpellé de père, ce dernier lui a répondu « que ce qu'il a fait était bien fait, qu'il n'avait pas à intervenir. »

4 mai 1951 – Une exploitante d'une baraque (*Melle Panet*) porte plainte contre le supérieur de Notre-Dame, qui a fait déposer un tas de gravier devant la porte de sa baraque, le supérieur refuse de l'enlever alors que la place ne manque pas.

7 mai 1951 – Le maire porte plainte auprès du procureur contre les agissements du père de ND et signale que ses collègues et ses supérieurs désapprouvent son action.

14 juin 1951 – Un avocat de Nîmes, M. Charles Bedos, est chargé de représenter les intérêts du père de ND, il recherche un arrêté municipal du 15 septembre 1895. Dans sa réponse le maire fait remarquer que l'arrêté ne concerne que les marchands forains et ne concerne en aucune façon ceux installés dans des baraques en dur. Il signala aussi qu'il va prendre un nouvel arrêté qui rendra la situation des baraques beaucoup plus claire.

28 juillet 1951 – Arrêté du maire sur la situation des commerces sur le plateau de Notre Dame, une copie est envoyée au supérieur de Notre Dame. C'est un nouveau supérieur (*le père François Julien*) qui répond au maire. Il s'inquiète des nouvelles dispositions et arrêté, le maire n'y est pas allé de main morte, le plateau de Notre-Dame est soumis au même régime que les places municipales du village elles peuvent donc sur simple autorisation du maire accueillir aussi des marchands ambulants. Le maire signale que les 2 années d'abus de son prédécesseur avaient forcé la municipalité à bien redéfinir le droit par cet arrêté. Tout abus amène réaction, si comme par le passé l'aimable bonhomie qui caractérisait les rapports du monastère et de la commune, les choses en seraient restées là. Quand à l'acceptation des marchands forains sur le plateau, c'est le fait d'avoir vu chasser un jour un marchand glacier, comme un malhonnête par le père Thomasson, ce dernier n'avait pas le droit de chasser qui que ce soit du plateau de ND, il est communal. Présent, le maire n'a pas voulu faire un esclandre, mais l'incident n'a pas été perdu pour l'avenir.

4 septembre 1952 - Le passif avec ND n'est pas clôt, après étude des détails des impôts sur les revenus propriétés bâtie, il s'avère que la commune paye encore des impôts sur la propriété de ND, le sanctuaire ayant été donné le 4 octobre 1942 à l'association diocésaine, c'est donc à cette dernière qu'il reviendra de payer cette charge, avec un rappel de 2 ans. L'impôt global de la commune était de 121 000 frs, dont 100 000 pour seulement ND.

Conclusion

À la fin des années 50, ces querelles n'auront plus de raisons d'être. Le pèlerinage de Notre-Dame n'attirant plus les foules, l'intérêt des petits commerces sur le plateau disparaîtra, et les baraques avec.

Littérature et sources

- "La Sainte Montagne de Notre-Dame de Rochefort", du R. P. Dom Joseph Mège, imprimé à Toulouse en 1671.
- Notre-Dame de Rochefort, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, par le Chanoine Jean-Baptiste Petitalot, 1910
- Histoire du Pèlerinage de N-D de Rochefort, par Louis Alfred de Rouvray, 31 mai 1960.
- Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion - Notre-Dame de Rochefort au XVIIe siècle
- Extrait des Annales du Midi revue archéologique et historique, texte de Robert Sauzet, 1965 – tome 77, n° 74, pages 375 à 397.
- Archives municipales de Rochefort - Extraits des cahiers de délibérations dans Nemausensis.